

Conduite Accompagnée

Frais de dossier (démarches inscription + fabrication du permis) ;
Forfait illimité du code en salle ;
Kit pédagogique (livre de code, livret d'apprentissage, etc.) ;
Évaluation de départ (durée d'une heure) ;
20 leçons de conduite obligatoires ;
Rendez-vous préalable (durée de deux heures avec un parent) ;
2 rendez-vous pédagogiques ;
Vérifications intérieures et extérieures du véhicule ;
Une présentation à l'examen du permis de conduire.

Prix de l'heure supplémentaire : 45 €

**1500 €
TTC**

Ce forfait n'inclue pas :
l'inscription à l'examen du code de la route (30 €) ;
l'accès au code sur internet (30 € facultatif).

Documents à fournir pour l'inscription

- Pièce d'identité originale ;
- 1 série de E.Photo spéciale permis de conduire obligatoire de moins de 6 mois ;
- Permis AM original ;
- ASSR2 ou ASR (pour les personnes nées après 1988) ;
- JDC (pour les élèves de 17 à 25 ans) ;
- Justificatif de domicile (ayant moins de 6 mois) ;
- Pièce d'identité originale de l'hébergeant ;
- Attestation d'hébergement ;
- 1 enveloppe format A4 ;
- 4 timbres postaux (tarif en vigueur).

Versement

- 500 € à l'inscription.

Le premier versement s'effectue auprès du secrétariat. Le deuxième versement doit se faire sur l'application SAROOL.

Le compte doit être soldé au plus tard 8 jours avant l'épreuve pratique du permis de conduire. L'auto-école se réserve le droit d'annuler des leçons ou l'examen en cas de non paiement.



**LE PERMIS
A UN EURO
PAR JOUR**

Tous dossier incomplet ne sera pas traité. Merci d'apporter tous les documents demandés en même temps.

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Du mardi au vendredi : 14 heures à 19 heures

Le samedi : 09 heures à 13 heures

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique